

Section 5.05 Engagement de la direction (mise à jour novembre 2025)

Nous prenons l'engagement de suivre et mettre en œuvre les exigences structurelles, les exigences en matière de ressources, les exigences relatives au processus et les exigences en matière de système de management de la norme ISO 17029 pour les activités de vérification de la cellule OTI. (La Direction)

Pour assurer le suivi du management du système qualité, nous désignons Jérôme Lambert comme Responsable qualité OTI. Jocelyn Michel assure la Direction de la Cellule OTI.

"En qualité de Président du cabinet Talenz Audit, je m'engage à veiller à ce qu'il n'y ait aucune collusion entre nos activités de vérification et nos activités de conseil. En outre, il est clairement établi que l'autorité globale sur les activités de vérification repose exclusivement sur Jocelyn Michel, en qualité de DG. En ma qualité de Président, je soutiens pleinement cette répartition des responsabilités et m'engage à respecter l'indépendance du DG Jocelyn Michel, dans l'exercice de ses fonctions relatives à la Direction de la Cellule OTI."

Frédéric Chevallier – Président de la SAS Talenz Audit

"En qualité de DG du cabinet Talenz Audit, je m'engage à veiller à ce qu'il n'y ait aucune collusion entre nos activités de vérification et nos activités de conseil. En outre, il est clairement établi que l'autorité globale sur les activités de vérification repose exclusivement sur Jocelyn Michel, en qualité de DG. En ma qualité de DG, je soutiens pleinement cette répartition des responsabilités et m'engage à respecter l'indépendance du DG Jocelyn Michel, dans l'exercice de ses fonctions relatives à la Direction de la Cellule OTI."

Manuel Leroux – Directeur Général de la SAS Talenz Audit

"En qualité de DG du cabinet Talenz Audit, je m'engage à ne pas faire appel à mes intérêts personnels lorsque j'exerce l'activité de responsable revue & validation et m'assure du respect de ses dits engagements par les associés habilités exerçant l'activité de responsable revue & validation suppléant.

Je m'engage à m'assurer qu'aucune forme d'interférence, qu'elle provienne de moi-même, des autres membres du CODIR, du COPIL, ou de tout autre acteur, n'influence les activités de la Cellule OTI. Je m'engage à ce qu'aucune pression financière, commerciale ou de toute autre nature ne soit exercée à l'égard des personnels, collaborateurs y compris collaborateurs externes de la Cellule OTI. Aussi j'en appelle à la responsabilité de tout un chacun de veiller au bon respect des valeurs fondatrices de Talenz Audit que sont notre impartialité, notre loyauté, à agir en ce sens et à m'informer de toute menace ou risque portant sur notre impartialité.

En qualité de direction de la Cellule OTI du cabinet Talenz Audit, je prends l'engagement de suivre et mettre en œuvre les exigences structurelles, les exigences en matière de ressources, les exigences relatives aux processus et les exigences en matière de système de management de la norme ISO 17029 pour les activités de vérification de la cellule OTI.

Je m'engage à exercer ces activités de vérification en toute impartialité, en anticipant les conflits d'intérêts potentiels et en garantissant l'objectivité, exigées par la norme ISO17029."

Jocelyn Michel – Directeur Général de la SAS Talenz Audit

Signatures :

